

Enseignements tirés d'une étude pilote sur l'agroforesterie et la sécurisation foncière

Entre décembre 2023 et septembre 2024, une étude a été menée dans huit villages des départements de Guiglo et Bloléquin, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, afin d'analyser, en lien avec la sécurisation foncière, les tendances, intentions et conditions favorisant ou freinant l'adoption de l'agroforesterie. Plus d'une centaine de producteurs et des représentants de coopératives agricoles ont participé à cette enquête quantitative et qualitative.

Les résultats montrent que l'agroforesterie est encore une pratique récente dans la région : avec en moyenne une expérience de deux ans chez les producteurs. Toutefois, la majorité des producteurs interrogés se déclarent favorables à l'intégration de l'agroforesterie dans leurs exploitations. Quoique peu sensibilisés à l'importance des arbres dans les exploitations agricoles, environ 90% des producteurs reconnaissent ses bénéfices.

Une inquiétude majeure concerne l'exploitation forestière illégale sans consentement des propriétaires. D'autres producteurs perçoivent l'agroforesterie elle-même comme un risque :

« Les scieurs viennent couper les arbres dans nos champs et pénètrent avec leurs machines pour extraire les billes de bois, détruisant ainsi nos pieds de cacao. »

« L'État veut nous arracher nos champs, voilà pourquoi il nous donne des arbres à planter. »

« Si je plante des arbres dans mon champ, mon tuteur va penser que je veux m'approprier sa terre. »

L'étude a mis en lumière plusieurs défis, dont nous citons les majeurs :

La quasi-absence des femmes dans les projets agroforestiers s'explique par leur faible engagement dans les cultures pérennes (cacao, café, palmier à huile). Il est socialement perçu que les cultures vivrières sont plus adaptées aux femmes, tandis que les cultures de rente, perçues comme plus exigeantes physiquement, restent majoritairement pratiquées par les hommes :

« Les femmes n'ont pas assez de force pour nettoyer et entretenir un champ de cacao. Elles devraient plutôt cultiver du riz, du maïs ou du manioc. »

La préférence d'arbres soulève aussi débat : les programmes privilégient les essences forestières (bois d'œuvre) jugées peu utiles par les producteurs. Pour eux, ces arbres n'ont d'autre utilité que de fournir de l'ombre aux cultures de cacao, avant d'être coupés par les exploitants forestiers, sans leur consentement. Bien que les coopératives agricoles soient conscientes de cette situation, elles continuent de fournir ces essences aux producteurs.

« Moi, quand la coopérative me donne des Fraké, je ne les plante pas. Je veux qu'on nous donne aussi des arbres dont je peux vendre les fruits, comme le petit colatier ou l'akpi. »

Ces propos traduisent un besoin de diversification des essences distribuées, en privilégiant des arbres agroforestiers à forte valeur ajoutée qui pourraient générer des revenus complémentaires pour les producteurs.

Concernant la motivation des producteurs de cacao vis-à-vis de l'agroforesterie, les agents de vulgarisation des coopératives accomplissent efficacement leur mission de sensibilisation auprès des producteurs. Au cours des entretiens, les producteurs évoquant la protection de leurs champs de cacaoyers contre les rayons du soleil (40%), que l'agroforesterie pourrait favoriser les précipitations (19%), la lutte contre le changement climatique (10%) ou encore l'augmentation de la production de cacao (9%), l'amélioration de la fertilité des sols (9%), les revenus supplémentaires (7%), et enfin, la contribution au reboisement (6%).

« Les arbres protègent les cacaoyers du soleil, et les feuilles se transforment en engrais lorsqu'elles se décomposent. »

« Les cacaoyers qui se trouvent à proximité de gros arbres produisent en grande quantité et les feuilles restes vertes pendant la saison sèche »

Néanmoins, 78% des producteurs n'ont pas encore constaté de changements significatifs depuis son adoption.

Les fournisseurs d'arbres apparaissent comme des moteurs de l'agroforesterie. La pratique de l'agroforesterie est étroitement liée à la disponibilité des plants d'arbres. Des projets et l'état s'engagent à mettre à la disposition des producteurs des plants d'arbres d'ombre, pour promouvoir une production de cacao zéro déforestation. Les projets et l'État distribuent des plants, acheminés vers les coopératives, qui invitent les producteurs à les récupérer. Des producteurs relais assurent parfois la livraison à moto. Cette chaîne de distribution imparfaite est freinée par le coût du carburant et l'état des routes en milieu rural, compliquant aussi le suivi de la survie des plants.

En matière de sécurité foncière, la totalité des producteurs souhaitent sécuriser leurs terres avec des documents officiels reconnus par l'État, principalement pour : "Garantir la transmission des exploitations aux descendances" (100%), "Sécuriser les exploitations agricoles" (95,2%), et "Acquérir la propriété des arbres fruitiers et bois d'œuvre de leurs champs" (53,85%). Pourtant, à peine 5,94% ont entamé des démarches pour l'obtention de documents fonciers.

Ce faible taux s'expliquait par l'absence de programme gouvernemental de sécurisation foncière dans la zone au moment de l'étude, et le fait que des conflits fonciers récurrents découragent les initiatives individuelles de formalisation des droits. Par ailleurs, le coût élevé de tout processus non-subventionné représente l'obstacle bloquant principal.



Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Impressum

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Registered offices Bonn and Eschborn, Germany

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36

53113 Bonn, Germany

T +49 61 96 79-0

F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de

I www.giz.de/en

Bonn, 2025

La relation sécurité foncière–agroforesterie est claire :

La sécurisation foncière incite les producteurs à investir durablement. Un tiers (36,5%) des personnes enquêtées est exposé à des litiges fonciers liés à la remise en cause de leurs droits fonciers, à la remise en cause des limites des parcelles exploitées ou à la remise en cause des accords et autres transactions sur les terres. De ce fait, 98% affirment que la sécurisation les pousserait à accroître leurs investissements. D'autre part, 83% d'entre eux ont mentionné la destruction des champs par les exploitants forestiers sans autorisation ni récompense pour les propriétaires.

En conclusion, la certification foncière rassure les agriculteurs, qui adoptent alors plus volontiers l'agroforesterie, notamment avec des arbres de valeur économique (bois d'œuvre, fruitiers), sans crainte de perdre leur terre. De même, les contrats fonciers agraires bien négociés garantissent une sécurité foncière aux exploitants en rassurant les détenteurs de droits coutumiers. En somme, la sécurisation foncière soutient la transition vers des pratiques agricoles plus résilientes et durables.

Recommandations clés

- Renforcer la sécurisation foncière rurale inclusive et accessible
- Favoriser l'inclusion des femmes en agroforesterie par une approche communautaire
- Adapter et diversifier la distribution d'arbres d'ombrage à haute valeur ajoutée
- Intensifier les activités communautaires complémentaires et la sensibilisation
- Mise en réseau et coordination multi-acteurs partenaires publics, privés et associatifs, afin que les initiatives convergent vers les objectifs nationaux.

Global Programme Responsible Land Policy /

Promotion d'une Politique Foncière Responsable

Auteurs :

John World Ackah Miezian BONOUA

Sander MUIJLIERMAN-RODRIGO

Konan Aristide KOUADIO

Mise en page, etc. :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Bonn

Crédit photo :

GIZ ProPFR Côte d'Ivoire